

Roundup® FLASH plus

HERBICIDE FOLIAIRE SYSTÉMIQUE

ROUNDUP® FLASH PLUS

est une formulation liquide à base de sel de potassium, concentrée à 450 g/L et prête à l'emploi.



Délai à la pluie : 1 heure



Formulation concentrée à 450 g/l de glyphosate



Délai avant travail du sol : 4 jours sur vivaces



Bon comportement en présence d'eaux dures



Délai avant travail du sol : 24 heures sur annuelles



Plus fluide : un remplissage plus rapide du pulvérisateur, des emballages plus faciles à vider et à rincer



Souplesse d'utilisation, même en conditions limites

Vers une évolution des utilisations...

L'évolution de l'agriculture française vers le développement de modes de production durables et la volonté de prendre en compte les demandes sociétales incitent notre filière à faire évoluer les pratiques d'utilisation du glyphosate.

Pour relever ce défi technico-économique, nous nous engageons aux côtés des agriculteurs pour :

- Privilégier les usages essentiels dans les parcelles, indispensables à la compétitivité et à la qualité des productions et pour lesquels les alternatives n'existent pas
- Optimiser les doses et les conditions d'emploi du glyphosate
- Promouvoir activement les bonnes pratiques d'utilisation et soutenir les techniques innovantes d'application de nos produits

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Les usages en grandes cultures

→ Préparation des semis de printemps et d'automne

L'utilisation de ROUNDUP® FLASH PLUS permet de se débarrasser en un seul passage de la plupart des mauvaises herbes annuelles et vivaces levées avant les semis de printemps et d'automne. En Techniques Culturales Simplifiées ou de Conservation des Sols, il permet de remplacer un ou plusieurs passages d'outils mécaniques, de maintenir l'humidité au sol, de préserver la structure et l'activité biologique du sol, et de lutter contre l'érosion.

	Doses d'emploi Stade développé
Avoine à chapelet, Rumex	2 à 3,25 l/ha
Chiendent rampant, Chardon	3 l/ha stade optimum = floraison

→ Après récolte sur chaumes de toutes cultures

ROUNDUP® FLASH PLUS s'utilise après récolte de toutes les cultures et permet de se débarrasser complètement de la plupart des mauvaises herbes annuelles et vivaces présentes : repousses, ray-grass, matricaire, séneçon, chiendent, rumex, chardons, liserons...

Un seul passage avec ROUNDUP® FLASH PLUS remplace jusqu'à 4 passages d'outils mécaniques.

- Traiter sur des plantes en conditions poussantes.
- En présence de vivaces, ne pas travailler le sol mécaniquement.
- Attendre 3 ou 4 semaines afin que les repousses de vivaces soient suffisamment développées avant de traiter.

		Doses d'emploi
Vivaces	Chardon (pleine floraison)	3 l/ha
	Chiendent pied de poule	5,5 l/ha
	Chiendent rampant (de 10 à 15 cm de haut ou avant épiaison)	3 l/ha
	Liseron bien repoussé	5,5 l/ha
	Rumex (dès montée de la hampe florale)	3,25 l/ha

	Doses d'emploi	
	Stade développé	Stade jeune
Dicotylédones annuelles	de 1,75 à 3,25 l/ha	de 1 à 2 l/ha
Graminées annuelles	de 1,25 à 2,25 l/ha	de 1 à 1,75 l/ha

→ Destruction de jachères et couverts végétaux

ROUNDUP® FLASH PLUS peut être utilisé pour la destruction complète de couverts ou jachères semés (raygrass, moutarde...) ou spontanés (herbes annuelles et vivaces), et éviter les risques de repiquages dans la culture suivante.

- Traiter sur des plantes en conditions poussantes.
- Travail du sol possible après un délai de 24 h pour traitement sur mauvaises herbes annuelles et après 4 jours pour traitement sur mauvaises herbes vivaces.

		Doses d'emploi
Couverts végétaux	Moutarde, Radis ou Ravenelle	2 à 3,25 l/ha
	Phacélie	2 l/ha
	Ray-grass	2 à 3,25 l/ha

Pour d'autres espèces ou mélanges de couvert, merci de consulter votre conseiller.

Les usages en cultures pérennes

ROUNDUP® FLASH PLUS peut s'employer sur l'inter-rang comme sur le rang. Dans le cadre d'une utilisation raisonnée, le traitement localisé sur le rang et en taches sur l'inter-rang est à privilégier. Pour garantir la meilleure efficacité du traitement sur les flores complexes à gérer, veillez à appliquer ROUNDUP® FLASH PLUS au stade optimal de sensibilité des adventices (ex : rosette pour l'érigéron). Privilégiez la mise en œuvre du traitement après un diagnostic de la flore présente plutôt qu'à période fixe du cycle cultural.

- En hiver, le traitement est à réaliser avant débournement de la vigne.

- En été, afin d'éviter les contacts de la bouillie herbicide avec des parties sensibles, il peut être nécessaire de préparer la culture avant traitement : ébourgeonner, épamprer, supprimer les rejets de porte-greffe, relever et attacher la vigne si nécessaire.

→ Traitement sous le rang

ROUNDUP® FLASH PLUS s'utilise aux différentes périodes de l'année : en sortie d'hiver avant débournement, au printemps sur herbes annuelles et bisannuelles et en automne sur ronces.

→ Traitement en taches sur vivaces en été

Traiter sur vivaces développées en conditions poussantes. Adapter les doses en suivant les recommandations proposées par adventice dans le tableau ci-contre.

→ Dévitalisation des ceps de vigne

La dévitalisation avec ROUNDUP® FLASH PLUS est une solution unique permettant la destruction complète des racines avant l'arrachage des ceps.

- Il est obligatoire d'utiliser des panneaux récupérateurs lors du traitement.

En pratique	Etapas du traitement
- Dose : 6,4 l/ha - Eau : 300 l minimum	1. En automne, traiter sur vignes avec feuilles 2. Au printemps, arracher puis replanter au printemps suivant

Doses de ROUNDUP® FLASH PLUS - GRANDES CULTURES

Nom commun	Dicot. Gram.	An. Viv.	Doses en L/ha de ROUNDUP® FLASH PLUS		Remarques
			Stade jeune	Stade Dével.	
Agrostis jouet de vent	G	A	1	1,25	Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 10-20 cm
Agrostis stolonifère	G	V		3	Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 10-20 cm
Amarante réfléchie	D	A	1,25	1,75	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Amброisie feuille d'armoise	D	A	1,75	2	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Armoise	D	V		5,5	Traitement recommandé en conditions poussantes jusqu'au stade floraison
Arroche hastée	D	A	1,25	2,5	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Avoine à chapelot	G	V		3,25	Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 10-20 cm
Brome des toits	G	A	1,25	2	Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 10-20 cm
Brome stérile	G	A	1,75	2,5	Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 10-20 cm
Canne de Provence	G	V		5,5	Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 10-20 cm
Capselle	D	A	1	2	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Chardon des champs	D	V		3	Sur levées de graines : 1,75 L/ha Traitement recommandé à pleine floraison
Chénopode	D	A	1	2	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Chiendent pied de poule	G	V		5,5	Traitement recommandé après épiaison
Chiendent rampant	G	V		3	Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 20-30 cm
Coquelicot	D	A	1	2,5	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Datura stramoine	D	A	2	3,25	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Digitaire sanguine	G	A	1,25	2,25	Traitement recommandé du stade 3-5 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Diplotaxis (annuelle)	D	A	1,25	1,75	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Epiaire	D	A	1,25	3,25	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Euphorbe des moissons	D	A	1	2	
Euphorbe réveil matin	D	A	1	2,5	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Fiéole	G	V		3,25	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Folle avoine	G	A	1,25	2	Traitement recommandé du stade 3-5 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Fumeterre	D	A	1	1,75	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Gaillet	D	A	1,25	2,5	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Géranium (toutes espèces)	D	A	1,75	4	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Gesse tubéreuse	D	V		4,75	Traitement recommandé après floraison
Grande consoude	D	V		5,5	
Houlique molle	G	V		5,5	Traitement recommandé du stade 3-5 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Laiteron (rude et maraîcher)	D	A	1,25	2,5	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Laiteron des champs	D	V		3,25	Traitement recommandé en conditions poussantes jusqu'au stade floraison
Lamier pourpre	D	A	1,25	2,5	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Liseron	D	V		5,5	Traitement recommandé après floraison
Luzerne	D	A	3	3,75	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Matricaire	D	A	2	2,5	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Menthe	D	V		5,5	Traitement recommandé en conditions poussantes jusqu'au stade floraison
Mercuriale	D	A	1,25	3,25	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Morelle	D	A	1,5	3	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Mouron des oiseaux	D	A	1	1,75	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Mouron rouge	D	A	1,25	3	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Orge des rats	D	A	1,25	1,75	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Ortie, Grande ortie	D	V		5,5	Traitement recommandé en conditions poussantes jusqu'au stade floraison
Panic pied de coq	G	A	1,25	2,25	Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 10-20 cm
Paturin annuel	G	A	1,25	2	Traitement recommandé du stade 3-5 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Pensée des champs	D	A	1,25	3,25	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 10 cm
Pissenlit	D	V		3,25	Traitement recommandé en conditions poussantes jusqu'au stade floraison
Plantain	D	V		3,25	Traitement recommandé en conditions poussantes jusqu'au stade floraison
Ravenelle	D	A	1,25	3	Traitement recommandé du stade 3-5 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Ray-Grass anglais	G	V		3,25	Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 10-20 cm - Ne pas traiter au stade montaison
Ray-Grass d'Italie	G	A	1	2	Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 10-20 cm - Ne pas traiter au stade montaison
Renouée amphibia	D	V		5,5	Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 30-40 cm
Renouée des oiseaux	D	A	1,75	3,25	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Renouée liseron	D	A	1,75	4	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 10 cm
Renouée persicaire	D	A	1,25	2,5	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 10 cm
Repousses de céréales	G	A	1	1,25	Sur Orge développée, dose 1,75 L/ha Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 10-20 cm Stade développée > 20 cm, dose 1,75 l/ha
Repousses de colza	D	A	2	4	Traitement recommandé avant le stade 4 feuilles
Repousses de pomme de terre	D	A	2	3,25	
Repousses de tournesol	D	A	1,25	2,5	
Rumex (toutes espèces)	D	V		3,25	Sur levée de graines 2,5 L/ha Traitement recommandé en conditions poussantes jusqu'au stade floraison
Seneçon de Jacob	D	V		4,75	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Seneçon vulgaire	D	A	1	1,5	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Sétaire	G	A	1,75	2,25	Traitement recommandé du stade 3-5 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Sorgho d'Alep	G	V		5,5	Sur levée de graines 1,5 L/ha Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 30-40 cm /
Souci	D	A	1,25	2,5	Traitement recommandé au stade rosette
Tréfle	D	V		5,5	Traitement recommandé après floraison
Tussilage	D	V		5,5	Traitement recommandé en conditions poussantes jusqu'au stade floraison
Véronique	D	A	1,25	2	Traitement recommandé du stade 3-5 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Vesce cultivée	D	A	2	4	Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 23-30 cm
Vulpin des champs	G	A	1	2,25	Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 10-20
Vulpin des prés	G	A	1,25	3,25	Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 10-20

Doses de ROUNDUP® FLASH PLUS - CULTURES PERENNES

Nom commun	Dicot. Gram.	An. Viv.	Doses en L/ha de ROUNDUP® FLASH PLUS		Remarques
			Stade jeune	Stade Dével.	
Ail des vignes	M	V		4,75	Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 10-20 cm
Amarante réfléchie	D	A	2	2,5	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Andropogon	G	V		5,5	Traitement en 2 passages : mars-avril 5 L/ha, juin-juillet 5 L/ha
Arabette de Thalius	D	A	1,25	1,75	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Aristolochie	D	V		5,5	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Aroche	D	A	2	3,25	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Brome sp	G	A	1,25	2,5	Traitement recommandé du stade 3-5 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Carotte	D	A	4		Traiter uniquement au stade jeune (rosette)
Chardon des champs	D	V		3,25	Traitement recommandé à pleine floraison
Chénopode	D	A	2	3,25	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Chientent pied de poule	G	V		5,5	Traitement recommandé après épiaison
Chondrilla	D	V	3+3		Destruction en 2 passages : 3 l/ha en novembre -décembre puis 3 l/ha en avril
Coquelicot	D	A	2	2,5	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Crépis	D	A	2	2,5	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Digitaire	G	A	1,75	3,25	Traitement recommandé du stade 3-5 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Diptaxis (annuelles)	D	A	2	2,5	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Epilobe	D	V		5,5	Traitement recommandé en pleine floraison
Epilobe (annuelle)	D	A	3,75	3,75	Levées issues de germination d'automne
Erigéron	D	A	2	3,75	Traitement recommandé au stade rosette
Erodium	D	A	2	3,25	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Euphorbe réveil matin	D	A	2	3,25	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Folle avoine	G	A	2	3,25	Traitement recommandé du stade 3-5 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Gaillet	D	A	2	3,25	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Géranium disséqué	D	A	2	3,25	Traitement recommandé au stade rosette
Géranium (autres espèces)	D	A	2,5	4	Traitement recommandé au stade rosette
Laiteron (rude et maraîcher)	D	A	2	2,75	Traitement recommandé au stade rosette
Laitue scarole	D	A	2	3,25	Traitement recommandé au stade rosette
Lamier	D	A	2	3,25	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Liseron	D	V		5,5	Traitement recommandé après floraison
Luzerne lupuline	D	A	2,5	3,75	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Mauve	D	V		5,5	Traitement recommandé à pleine floraison
Mauve (annuelle)	D	A	2,5	3,25	Traitement recommandé à pleine floraison
Millepertuis perforé	D	V		3,25	Traiter en conditions poussantes jusqu'au stade floraison
Morelle	D	A	2	3,25	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Mouron des oiseaux	D	A	1,75	2,5	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Mouron rouge	D	A	2,5	3,25	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Muscari	M	V		3,75	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Orge des rats	D	A	1,25	2,5	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Panic pied de coq	G	A	1,75	3,25	Traitement recommandé au stade tallage avant montaison
Passerage drave	D	V		3,25	Traiter en conditions poussantes jusqu'au stade floraison
Paturin annuel	G	A	1,75	2,5	Traitement recommandé du stade 3-5 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Picris	D	A	2,5	3,25	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Pissenit	D	V		3,75	Traitement recommandé du stade 3-5 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Plantain	D	V		3,25	Traitement recommandé du stade 3-5 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Poireau des vignes	M	V		4	
Potentille	D	V		5,5	Traitement recommandé après floraison
Ray-Grass anglais	G	V		4,75	Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 10-20 cm - Ne pas traiter au stade montaison
Ray-Grass d'Italie	G	A	2	3,25	Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 10-20 cm - Ne pas traiter au stade montaison
Renouée persicaire	D	A	2	3,25	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Ronce	D	V		6,25	Traitement recommandé après floraison une fois les feuilles de vignes tombées
Rumex (toutes espèces)	D	V		4	Sur levée de graines 2,5 L/ha - Traitement recommandé en conditions poussantes jusqu'au stade floraison
Séneçon vulgaire	D	A	1,75	2,25	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Sétaire	G	A	1,75	2,5	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Sorgho d'Alep	G	V		5,5	Sur levée de graines 1,5 L/ha - Traitement recommandé lorsque l'appareil végétatif atteint une taille de 30-40 cm
Souci	D	A	1,75	2,5	Traitement recommandé au stade rosette
Tréfle	D	V		5,5	Traitement recommandé après floraison
Tussilage	D	V	2	6,25	Traitement recommandé en conditions poussantes jusqu'au stade floraison
Valériane potagère	D	A	2	3	Traitement recommandé du stade 4-6 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Véronique de Perse	D	A	1,75	2,5	Traitement recommandé du stade 3-5 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm
Véronique feuille de lierre	D	A	2	3	Traitement recommandé du stade 3-5 feuilles jusqu'à une taille de 20 cm

Ne pas dépasser : 2 880 g de glyphosate /ha/an (grandes cultures) et 2 200 g de glyphosate /ha/an (cultures pérennes) et sur vivaces : traitement en taches uniquement.

D = dicotylédone, G = graminée, A = annuelle ou bisannuelle, V = vivace ou pluriannuelle

→ ENC, le désherbage raisonné de la vigne

L'ENC (Enherbement Naturel Contrôlé) permet de limiter la concurrence des mauvaises herbes en réalisant des tontes de l'inter-rang. Le mulch (mauvaises herbes desséchées) ainsi conservé réduit les levées d'adventices, les risques de lessivage et d'érosion du sol, améliore la structure et la portance des sols, favorise l'activité biologique et l'infiltration des eaux de pluie.

Les facteurs favorisant une meilleure efficacité

→ Le volume et la qualité de la bouillie

Volume de bouillie

Utiliser de préférence un volume d'eau entre 100 à 200 L/ha. Ne pas dépasser 300 L/ha (risque de ruissellement).

Préparation de la bouillie

- Remplir la cuve d'eau aux 2/3 et mettre en marche l'agitation.
- Verser ROUNDUP® FLASH PLUS conformément aux doses nécessaires pour gérer la flore identifiée.
- Compléter le volume d'eau.

ROUNDUP® FLASH PLUS est prêt à l'emploi : ne pas ajouter d'adjuvant extemporané.

Dureté de l'eau

L'eau utilisée pour la préparation de la bouillie présente un niveau de dureté : c'est la quantité de cations Ca²⁺ et Mg²⁺ qu'elle contient. La dureté de l'eau s'exprime en ppm de Ca²⁺ (partie par million, 1 ppm = 1 mg/l). Cette caractéristique est indépendante du pH. Une eau dure (au-dessus de 200 ppm de Ca²⁺) est rare. La dureté de l'eau du réseau national est réglementairement inférieure à cette valeur.

Les eaux trop chargées en Ca²⁺ et Mg²⁺ peuvent réduire l'efficacité du glyphosate lorsque le volume de bouillie est important et la dose faible (exemple : 1 l de glyphosate dans 300 l d'eau chargée à 300 ppm de Ca²⁺). Une partie des cations se lie au glyphosate et il se forme un complexe solide qui précipite.

La nature de ses composants permet à la formulation de ROUNDUP® FLASH PLUS de limiter ce phénomène.

pH de la bouillie

ROUNDUP® FLASH PLUS a pour effet d'acidifier et de tamponner l'eau à un pH = 4,5, optimum pour l'efficacité du glyphosate.

Mélanges extemporanés

Il est fortement déconseillé de rajouter de l'acide ou tout autre produit qui nuirait à l'efficacité de ROUNDUP® FLASH PLUS et présenterait des risques pour l'utilisateur, le matériel et l'environnement.

Si toutefois un mélange est réalisé, celui-ci doit être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

En cas d'utilisation d'adjuvant réducteur de dérive, veiller à

Laisser le couvert hivernal s'installer après les vendanges (limite le risque de concurrence).

Du débourrement jusqu'aux vendanges : traiter en tache avant que l'herbe ne dépasse 20 cm de haut et que la densité ne soit trop importante. Veiller à bien préparer la vigne 10 à 15 jours avant un traitement au ROUNDUP® FLASH PLUS (épamprage, relevage, attachage, rognage).

utiliser une formulation sans effet antagoniste sur l'efficacité de ROUNDUP® FLASH PLUS.

L'efficacité de ROUNDUP® FLASH PLUS est très dépendante du stade de l'adventice. Veiller à bien identifier ce stade avant toute application. Ainsi :

- Les vivaces doivent être traitées à des stades développés, au moment ou après la floraison.
- Les dicotylédones jeunes peuvent être gérées jusqu'au stade 3 feuilles.
- Les graminées jeunes doivent être traitées avant le stade tallage.
- En vigne, traiter les annuelles dès leur levée.

→ Les conditions climatiques

L'efficacité peut être influencée par l'hygrométrie, la température, la lumière et l'humidité :

- Traiter lorsque l'hygrométrie relative est plus favorable à l'absorption de ROUNDUP® FLASH PLUS (au minimum 50 %).
- Traiter sur des mauvaises herbes bien vertes, saines, propres, non couvertes de rosée et en végétation active.
- Traiter par temps calme. Eviter la formation d'embruns et la dérive des produits.
- Ne pas traiter en cas de pluie imminente, 1 heure sans pluie suffit pour obtenir une bonne efficacité.
- Ne pas traiter sur plantes gelées. Traitement possible à partir d'une température supérieure à 0°C (optimal entre 12 et 25°C).

→ La pulvérisation, les buses

Une pulvérisation de qualité nécessite une bonne répartition du ROUNDUP® FLASH PLUS : 20 à 80 gouttes au cm² (optimal entre 40 et 50 gouttes au cm²) et une taille de goutte comprise entre 100 et 400 microns (optimal entre 250 et 350 microns).

Vérifier l'état du pulvérisateur et son réglage : fuites, niveau de pression, types de buses et débit. Des buses usagées peuvent entraîner des surdosages de plus de 20 % et une mauvaise répartition.

L'utilisation de buses à réduction de dérive limite la formation d'embruns.

Les Bonnes Pratiques d'Utilisation

→ L'utilisation de ROUNDUP® FLASH PLUS doit se faire dans le cadre des bonnes pratiques agricoles :

- Ne pas appliquer ce produit ou toute autre spécialité commerciale contenant du glyphosate au-delà des doses maximales définies dans l'Avis au JORF 8 octobre 2004.
- Traiter en dehors des périodes de gel et des heures chaudes (températures comprises entre 1 et 30 °C et hygrométrie supérieure à 50 %).
- Privilégier un traitement lorsque la température se situe entre 12 et 25°C et l'hygrométrie supérieure à 70 %.
- Ne pas traiter en cas de risque de pluie imminente.
- Ne pas traiter si l'intensité du vent est supérieure à 3 sur l'échelle de Beaufort (supérieur à 19 km/h).
- Eviter toute pulvérisation ou embruns sur le feuillage des cultures voisines, en particulier en été ou en automne pour les plantations arbustives.

- Ne pas traiter les fossés en eau et les talus, bordures de champs ou pieds de clôture situés le long des points d'eau.
- Afin de réduire et limiter la contamination des eaux de surface, mettre en place à l'échelle de la parcelle et/ou du bassin versant, des mesures de gestion appropriées telles que la mise en place de bandes enherbées et les restrictions d'utilisation dans les zones vulnérables.

→ Conditions particulières en cultures pérennes :

- Pour la dévitalisation des souches de vigne, l'emploi de panneaux récupérateurs est obligatoire et permet de déroger à l'application d'une zone non traitée par rapport à la zone non cultivée adjacente.
- Utiliser des dispositifs de protection de la vigne afin d'éviter, lors du traitement, tout contact entre le produit pulvérisé, les grappes et les feuilles.
- Ne pas récolter les fruits ayant été en contact direct avec le sol ou ayant reçu le traitement.



Dans ce type de situation, compte tenu de la proximité de l'eau, ne pas utiliser ROUNDUP® FLASH PLUS pour le désherbage !

Bayer Service Infos

0 800 25 35 45

Service & appel
gratuits

ROUNDUP® FLASH PLUS est un produit fabriqué en Belgique par Bayer Agriculture BVBA certifié ISO 9001. Bayer Agriculture BVBA : Scheldelaan 460, 2040 Antwerp, Belgium

ROUNDUP® FLASH PLUS, N° AMM 2090093, 450 g/l (34,5 % p/p) de glyphosate acide (équivalent à 551 g/l (42,2 % p/p) de sel de potassium de glyphosate) – Détenteur d'homologation : Monsanto SAS 16, rue Jean-Marie Leclair CS 80123, 69266 Lyon Cedex 09, FRANCE – ROUNDUP est une Marque Déposée Bayer – H 319 : Provoque une sévère irritation des yeux - Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage, qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications sur lesquelles il est préconisé.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou consulter les informations sur nos produits sur la base de données Phytodata : <http://www.phytodata.com/>. Respecter les instructions ci-dessus et suivez les bonnes pratiques agricoles en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise en marché délivrée par le ministère de l'agriculture.

Crédit Photos : ©Adobe Stock - www.terza-rima.com - 0220.